

**AVIS PUBLIC  
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2022**

Avis public est par les présentes donné, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier et le rapport des auditeurs pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le lundi 1er mai 2023, à 20h, dans la salle du conseil de ville, au 300, avenue du Sanatorium à Mont-Joli.

À cette occasion, monsieur le maire, Martin Soucy, fera rapport aux citoyens des faits saillants de ce rapport financier tel que prévu par la loi.

Donné à Mont-Joli, ce 14<sup>e</sup> jour d'avril 2023

La greffière,

*Kathleen Bossé*

Kathleen Bossé, OMA